

DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS DU FNRDA

Lourdes peines requises par le parquet de Theniet-El-Had

Le parquet du tribunal de Theniet-El-Had a requis des peines allant de 10 à 2 années de prison ferme contre les principaux inculpés dans l'affaire du détournement du FNRDA dans la wilaya de Tissemsilt. Les sommes détournées sont estimées à plusieurs centaines de milliards de centimes. Le verdict sera rendu le 30 mars.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - C'est une des plus importantes affaires de détournement de deniers publics dans le secteur de l'agriculture qui est traitée actuellement au niveau de la justice dans la wilaya de Tissemsilt. Ce scandale fait suite à une série d'enquêtes menée par la Gendarmerie nationale sur l'utilisation de l'argent du Fonds national pour la régulation du développement agricole (FNRDA). Les

investigations ont démontré que les projets agricoles réalisés dans le cadre de ce fonds n'existaient pas sur le terrain. Ainsi, les sommes allouées aux agriculteurs étaient détournées par des entrepreneurs (les prestataires de services) avec la complicité de responsables et d'agents de l'administration agricole et de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA). Bien sûr, les agriculteurs prélevaient, eux

aussi, leur «tchippa». Ainsi, 130 agriculteurs des communes d'El-Ayoune et Selmana ont été inculpés dans le cadre de cette affaire traitée en première instance par le tribunal de Theniet-El-Had. Mardi dernier, le procureur de la République a requis entre 8 et 3 années de prison ferme contre ces fellahs. Les peines requises contre les prestataires de services, les fonctionnaires de l'administration de l'agriculture et les agents de la CRMA sont plus sévères encore : 10 ans de prison ferme et jusqu'à un million d'amende. Le parquet a également requis 2 ans fermes contre l'ex-DSA de Tissemsilt. Le verdict devrait être rendu le 30 mars pro-

chain. Notons qu'un des principaux accusés, un certain «Dziri» (l'Algérois) a bénéficié de la plupart des projets agricoles. A lui seul, il aurait détourné près de 400 milliards de centimes, soit les deux tiers de la somme allouée à cette wilaya dans le cadre du FNRDA. Ce prestataire de services, qui est à la tête de plusieurs entreprises, serait également impliqué dans le scandale de la Générale des concessions agricoles (GCA), indique-t-on de sources sûres. Ces dernières précisent qu'une autre affaire FNRDA «encore plus importante» devrait bientôt être traitée par le tribunal de Tissemsilt.

T. H.

ALGÉRIE-FRANCE

Visite du secrétaire d'État aux Anciens combattants français à Alger

Le secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense français, chargé des Anciens combattants, M. Alain Marleix, effectuera une visite de deux jours, à partir de demain vendredi, à Alger. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade de France à Alger dans un communiqué diffusé mercredi.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - L'ambassade de France précise également dans son communiqué que malgré le changement de fonction de M. Marleix, qui a hérité du portefeuille de secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités locales, depuis mardi dernier suite au remaniement du gouvernement français, «c'est au titre de ses fonctions précédentes» qu'il

se rendra à Alger. Et ce «en plein accord avec son successeur, Jean-Marie Bockel, et le ministre de la Défense Hervé Morin». Cela, du fait que la visite était programmée de longue date, à savoir depuis celle qu'a effectuée Sarkozy à Alger. Equivalent du ministère des Moudjahidines en Algérie, le secrétariat français créé par le général de Gaulle après la libération reste d'un poids non négligeable en France.

Généralement chasse gardée des gaullistes, son influence est indéniable dans la vie politique en France. Le communiqué de l'ambassade de France à Alger qui n'a pas annoncé le programme de la visite se contente seulement de préciser : «Mandaté par le président de la République, Monsieur Marleix pourra ainsi témoigner de nouveau aux autorités et aux anciens combattants algériens la reconnaissance par la France de la participation essentielle de ces derniers à la vic-

toire sur le nazisme durant la Seconde Guerre mondiale et évoquer un certain nombre de sujets importants pour les relations entre les deux pays.» Il faut dire en effet qu'à l'époque, l'Algérie était sous domination coloniale, les Algériens étaient enrôlés et engagés de force dans l'armée française et envoyés sur les premières lignes de combat durant la Seconde et même la Première Guerre mondiale. Leur mémoire n'a pourtant que rarement été évoquée outre-Méditerranée.

Cela étant, M. Marleix, qui se rend en Algérie pour la troisième fois depuis septembre dernier, aura également à évoquer avec les autorités algériennes un autre conflit armé : la guerre d'Algérie... Il reste un détail protocolaire concernant cette visite : M. Marleix sera-t-il reçu par son homologue algérien, un certain Mohamed Cherif Abbas ?

K. A.

MODERNISATION DES SERVICES OPHTALMOLOGIQUES

150 millions de dinars en équipements octroyés par la tutelle

En visite hier dans le service ophtalmologie de l'hôpital Mustapha, Amar Tou, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a déclaré que les services d'ophtalmologie au niveau des hôpitaux du territoire national «ont bénéficié de mises à niveau importantes et ont été aussi dotés de moyens d'exploration modernes et performants», mettant en évidence les besoins récurrents en soins connus dans cette spécialité et dans la prise en charge des patients.

Le professeur Hartani Dahbia, chef de service de la clinique d'ophtalmologie du CHU Mustapha, précisera, pour sa part, que la prise en charge de nombreuses pathologies pour lesquelles les malades étaient transférés à l'étranger se fait mainte-

nant dans les différentes structures hospitalières du pays. Cela est notamment le cas pour les greffes de la cornée pour lesquelles les listes d'attente se réduisent, soulignera la spécialiste. «Au niveau du CHU Mustapha, à titre d'exemple, nous sommes

capables actuellement d'effectuer de 80 à 100 opérations par mois sur des décollements graves de la rétine», a déclaré le Pr Hartani notant, en outre, que son service fait face à une forte demande et prodigue des soins selon les normes internationales reconnues, et ce, surtout après la mise en fonction du matériel spécialisé nouvellement acquis. Pour sa part, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a précisé que les autorités se sont engagées à répondre à la demande en matériel des services

d'ophtalmologie faite il y a de cela deux années. A cet effet, 150 millions de dinars ont été débloqués pour des équipements destinés à ces services. Les hôpitaux ont déjà reçu une grande partie, selon Amar Tou, qui annoncera, en outre, qu'un certain nombre d'hôpitaux ont aussi bénéficié d'opérations de réhabilitation du bâti. Le ministre expliquera, par ailleurs, qu'il existe actuellement 170 projets de construction d'hôpitaux et que la réalisation de structures spécialisées est privilégiée.

F.-Z. B.

19 MARS

Tiaret abrite les festivités officielles

Choisie pour abriter les festivités officielles commémorant le 46^e anniversaire de la fête de la Victoire coïncidant avec le 19 mars, la cité des Rostomides était au rendez-vous, hier, avec la mise en œuvre d'un riche programme.

Le coup d'envoi a été donné à partir de la commune de Serguine où le ministre des Moudjahidines avait procédé à la pose de la première pierre de la future maison de repos pour les moudjahidine, un pro-

jet estimé à 16,5 milliards de centimes. A Tiaret-ville, la panoplie d'activités concoctées pour cette journée, n'a pas été sans laisser planer une ambiance inhabituelle tant les troupes folkloriques et les

cavaliers se sont mis de la partie pour animer les artères de la cité à partir de la place Mohamed-Boudiaf, où une foule nombreuse est venue assister au départ du défilé. En effet, les adhérents des différentes associations de jeunesse et des écoles sportives relevant de la DJS, ainsi que les Scouts musulmans étaient aux premiers rangs des groupes qui devaient rallier à pied la nouvelle place de la

Victoire où il a été procédé à la levée des couleurs en présence du membre du gouvernement, des autorités civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et de bon nombre d'invités. La délégation a eu à visiter le nouveau siège du musée du moudjahid situé au niveau de la cité des 330-logements, un projet en cours d'achèvement, ainsi que la direction de wilaya des moudjahidine fraîchement récep-

tionnée. Le centre sportif de proximité de Tiaret baptisé en la circonstance du nom du moudjahid Lahcène Ali, a présenté au public des exhibitions et autres activités des différentes écoles sportives avant que la délégation n'assiste à une cérémonie de remise des récompenses aux lauréats des compétitions d'envergure internationale concernant à titre d'exemple, l'équitation, l'athlétisme et le tennis de

table. Le reste de cette journée devait porter sur la visite d'une exposition de documents et de photos au niveau de l'espace culturel Safi-Ettarab, illustrant les faits chronologiques de la Révolution (54-62) avec une bonne partie consacrée à l'événement du jour, outre une conférence sur les accords d'Evian, animée par un spécialiste en histoire.

Mourad Benamer

AVEC 480 DA LE SAC DE CIMENT ET 8 200 DA LE QUINTAL D'ACIER Des centaines d'entreprises risquent la fermeture à Bouira

Depuis plus d'un mois, les prix des matériaux de construction ne cessent d'augmenter, atteignant des pics jamais égalés. Ainsi, au niveau de la wilaya de Bouira et d'après quelques entrepreneurs qui nous ont contactés, les prix du ciment qui ont atteint les 920 DA le quintal et ceux du rond à béton qui ont atteint les 8200 voire 8400 DA le quintal, risquent de mener directement les entreprises à la faillite.

Cela d'autant plus qu'au niveau de la wilaya de Bouira, les pouvoirs publics avaient, dans un passé récent et pour la majorité des projets engagés, obligé les entreprises à contracter les marchés publics à prix fixes et non révisables. Cette situation, contraire au code des marchés publics qui prévoit des actualisations et des révisions de prix, est contraignante et mènera directement les entreprises réalisatrices de projets au niveau de la wilaya de Bouira à une faillite.

A titre d'exemple, et selon un gérant d'une entreprise de bâtiment ayant une dizaine de projets à réaliser au niveau de la wilaya et quelque 500 employés entre ouvriers et autres encadrements, actuellement et avec les prix pratiqués sur le marché noir d'où s'approvisionnent les entreprises, chaque mètre cube de béton cause une perte sèche de 15000 DA et chaque mètre carré du plancher bâti se traduit par une perte sèche de 700 DA.

C'est dire que si les choses restaient en l'état, des dizaines d'entreprises risqueraient de fermer.

Aussi et pour y remédier, les entrepreneurs invitent les pouvoirs publics au niveau de la wilaya d'abord à réviser les prix à la hausse à hauteur de 35%.

En même temps, les pouvoirs publics doivent tout faire pour inciter les responsables de l'ERCC, la cimenterie de Sour-El-Ghozlane, à rouvrir rapidement ses portes à la production puisque celle-ci est à l'arrêt depuis le mois de janvier dernier et que toutes les entreprises installées au niveau de la wilaya de Bouira s'approvisionnent auprès de l'ACC ou auprès des privés qui pratiquent des prix à leur guise. En tout état de cause, ce sont des milliers d'emplois qui risquent d'en pâtir car, les entreprises et au cas où les pouvoirs publics ne réagissent pas dans l'immédiat, fermerait et les ouvriers livrés au chômage.

Y. Y.